

TDR RECRUTEMENT D'UN (E) EXPERT (E) SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURES DU BSPP

I- CONTEXTE

Le Bureau de Suivi des Priorités Présidentielles (BSPP) est né de la vision du Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'Etat, celle de restaurer la confiance du peuple guinéen dans les pouvoirs publics en amorçant une vraie reconversion de l'action publique pour un développement inclusif.

Dans un contexte de défis complexes liés à la gouvernance et de rationalisation des ressources publiques qui exige une meilleure qualité de la dépense publique et une plus grande redevabilité dans l'utilisation de celles-ci, la mise en place du BSPP vise à anticiper, prévenir et résoudre rapidement les obstacles qui entravent la réalisation des projets publics transformateurs et à fort impact socioéconomique.

Après deux années de fonctionnement ayant contribué à mettre en place les fondements d'une institution au service du pouvoir public, le Président de la République a fait le choix de donner une nouvelle impulsion en nommant une nouvelle équipe dirigeante.

Pour répondre plus efficacement aux attentes ayant sous-tendues ce changement, la coordination du BSPP envisage procéder à une restructuration et un recentrage de projets prioritaires, selon les critères ci-après :

1. Alignement avec les axes stratégiques du Programme de Référence Intérimaire (PRI)
2. Projets prioritaires à fort impact à court termes, avec une visibilité accrue de la Présidence et de la Gouvernance actuelle ;
3. Projets prioritaires initiés ou en phase d'initiation, pour lesquels les financements sont mobilisés totalement ou partiellement.

Partant de ces critères, une dizaine de projets sont sélectionnés pour faire partir de la première cohorte de portefeuille de priorités présidentielles. Ce choix stratégique de la Coordination du BSPP amène à restructurer le staff du bureau autour d'expertises de pointes afin de mieux répondre aux attentes des autorités du pays.

Pour son fonctionnement, le BSPP bénéficie d'une subvention de fonctionnement et peut mobiliser, conformément au décret le régissant d'autres ressources de financement nécessaires. La coordination du bureau envisage donc utiliser une partie de ces ressources pour le recrutement d'un **Expert (e) Spécialiste en Génie civil**.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le poste d'**Expert (e) Spécialiste en Génie civil du BSPP**.

II-Missions et tâches

Placé sous l'autorité du **Coordonnateur** du BSPP et sous la supervision du **Coordonnateur Adjoint**, le (a) **Spécialiste en Génie Civil** est chargé des tâches de conseil et de suivi les activités Génie civil des projets inscrits aux priorités présidentielles ; il sera chargé de :

- Appuyer et de conseiller la Coordination dans le suivi des priorités présidentielles à toutes les phases (études, la passation des marchés, le suivi et la supervision des travaux) ;
- Superviser et d'animer le dialogue avec le Maître d'œuvre public (ACGP) dans le cadre de la mise en œuvre des projets prioritaires ;
- Sur base des données du diagnostic des contraintes à la mise en œuvre, de participer à l'élaboration de feuille de route pour la réalisation effective desdits projets ;
- En collaboration avec les équipes de l'ACGP, de suivre l'exécution des aspects techniques et des budgets des marchés et apporter le conseil nécessaire à la Coordination pour soutenir les prises de décisions éventuelles ;
- Contribuer à l'élaboration des spécifications techniques et à la définition des critères spécifiques de sélection pour le choix des entreprises et des prestataires des services (bureaux d'études et de contrôle, consultants individuels) ;
- Emettre des avis en second recours sur les conclusions des rapports de différentes études ;
- Concevoir et mettre à la disposition de la Coordination, les outils de suivi des travaux/chantiers ;
- Elaborer les plannings de suivi et de supervision de l'exécution des travaux des priorités présidentielles ;
- Assurer la supervision technique des travaux du projet à travers l'analyse et la compilation des rapports de suivi du Maître d'œuvre public, le Maître d'œuvre délégué et la maîtrise d'ouvrage, pour alimenter la base de données de suivi des priorités présidentielles ;
- Réaliser les visites de terrain lors des missions de supervision du BSPP afin d'évaluer les performances et la qualité des travaux réalisés ;
- Répondre à toute demande d'expertise technique du BSPP sur les projets prioritaires ;
- Participer au compte du BSPP aux missions d'audit technique et de supervision de l'exécution des travaux ;
- Donner un avis technique au BSPP sur le respect des normes et plans types des constructions à réaliser ;
- Proposer au BSPP des solutions aux problèmes identifiés sur le terrain par les audits techniques ;
- Participer, en collaboration avec l'ACGP, au suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions de supervision et d'audit technique des travaux prioritaires ;
- Etablir périodiquement (selon le besoin) un état consolidé d'exécution technique et physique des travaux pour la préparation du rapport d'avancement ;
- Elaborer un rapport trimestriel et semestriel sur l'état d'avancement et la mise en œuvre des travaux des projets prioritaires.

III-Les qualifications et expériences requises

Le Spécialiste en Génie Civil doit disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (BAC+5) en génie-Civil, génie rural ou BTP ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle minimale de cinq (5) ans en matière de construction d'ouvrages publics en Bâtiment et Travaux Publics ;

- Avoir une expérience professionnelle minimale de trois (3) ans en qualité de responsable ou chargés des infrastructures dans un projet ou une Direction de BTP ou dans une entreprise de construction de BTP ;
- Avoir une expérience en exécution d'au moins cinq (5) missions d'études techniques, d'exécution des travaux ou de suivi et contrôle des travaux routiers ou autres ouvrages de BTP ;
- Avoir une expérience dans le suivi ou la réalisation de travaux de BTP en milieu rural ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, de l'internet et des logiciels courants comme World, Excel, PowerPoint ; La maîtrise de progiciel de type Autocad ou Archicad sera un atout ;
- Avoir une maîtrise du Français.

IV-Les aptitudes particulières exigées, notamment les aptitudes Physiques et/ou mentales

- Être dynamique et engagé(e) ;
- Avoir une intégrité morale et professionnelle ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à l'exécution de marchés de travaux ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Être proactif et avoir des aptitudes à travailler en équipe ;
- Être apte à produire des résultats même sous pression ;
- Avoir des qualités humaines et relationnelles.
- Avoir une aptitude à préparer et examiner les rapports d'études et procès-verbaux.

V- Durée, Evaluation et lieu de la mission

La durée du contrat du Spécialiste en Génie Civil est d'un (1) an renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante de ses performances ; il sera évalué annuellement par le Coordonnateur du BSPP.

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements dans toutes les zones en Guinée.

VI. Critères de performance

- Délai d'examen des rapports d'études ;
- Nombre de litige portant sur l'exécution des marchés de travaux ;
- Délai d'élaboration et qualité des rapports périodiques requis.
- Délai d'exécution des marchés de travaux ;
- Niveau de respect des budgets prévisionnel et chronogrammes d'exécution des travaux ;
- Le rapport annuel d'audit technique externe ne comporte pas des réserves quant à la qualité technique des ouvrages et des études financés par le Projet.